

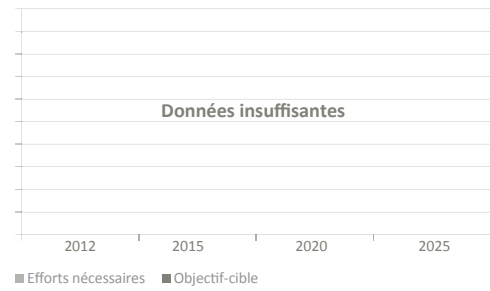
# Costa Rica

Date d'adhésion :  
Mars 2014

## Faits marquants

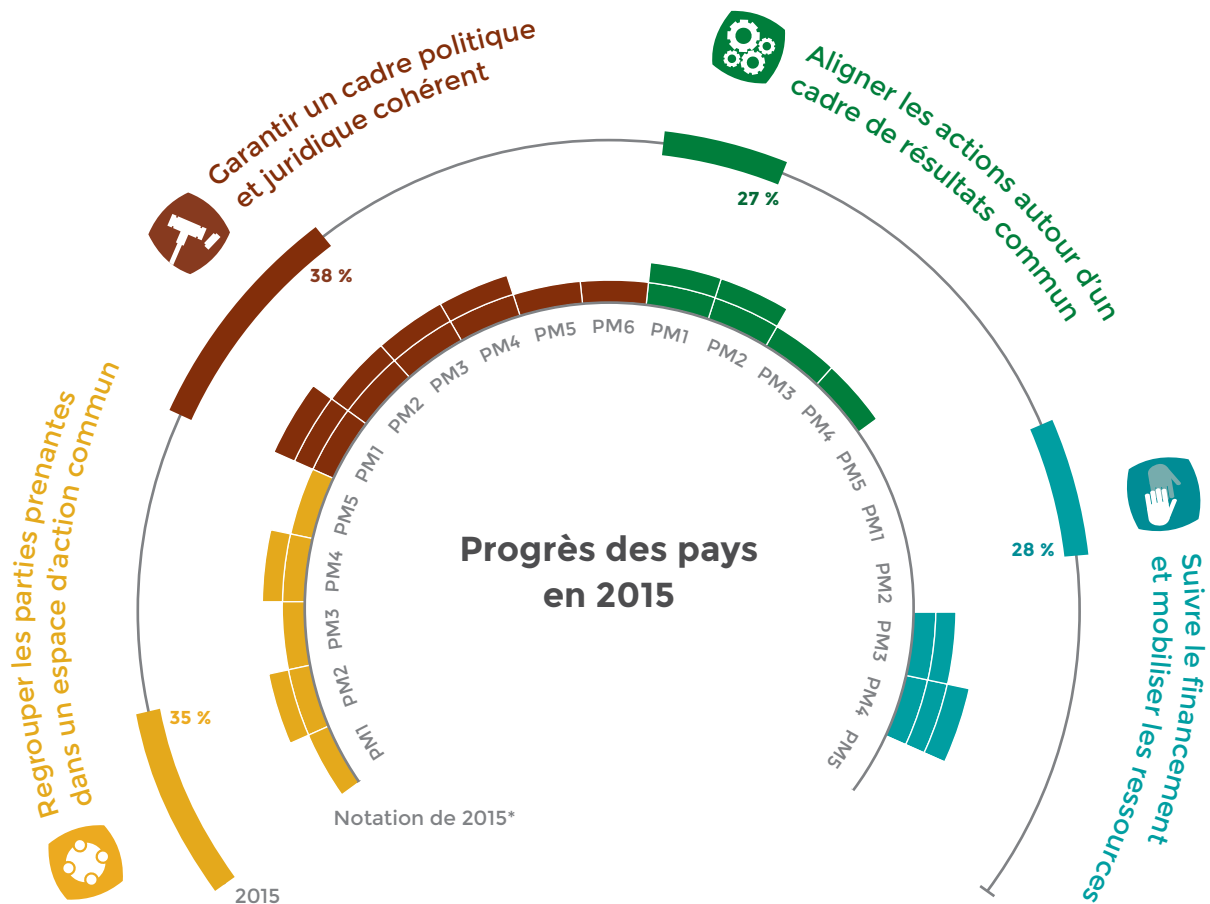
- Le programme national d'enrichissement des aliments a servi de modèle pour plusieurs pays et a largement contribué à réduire l'anémie, la prévalence des anomalies du tube neural (ATN) et le taux de mortalité infantile (TMI) entre 1997 et 2009.
- Le Centre d'éducation et de nutrition, et les Centres intégrés de nutrition et de soins (CEN CINAI) créés dans les années 50 ont contribué à réduire la malnutrition infantile de 57,4 % en 1966 à 1,1 % en 2009. Ces centres sont entièrement financés par le gouvernement national.
- Le Programme alimentaire et nutritionnel des écoliers et des adolescents (PANEA) placé sous les auspices du ministère de l'Éducation fournit à la population une formation supplémentaire sur la nutrition et l'alimentation depuis 1974.

Objectif-cible de réduction du retard de croissance  
(U5 millions d'enfants souffrant  
de retard de croissance)



Retard de croissance des enfants  
de moins de cinq ans : **5,6 %**  
Faible poids à la naissance : **7,2 %**  
Allaitement exclusif  
des nourrissons de 0-5 mo : **18,7 %**  
Émaciation des enfants  
de moins de cinq ans : **1,0 %**  
Surpoids des enfants  
de moins de cinq ans : **8,1 %**  
Anémie des femmes  
entre 15-49 ans : **19,0 %**

\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



\*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Depuis 1973, le Secrétariat légalement établi pour la politique nationale de l'alimentation et la nutrition (SEPAN), sous la responsabilité du ministère de la Santé, a été chargé de coordonner les différents secteurs et institutions en République du Costa Rica. Bien que le SEPAN ait dans le passé été miné par un manque de soutien politique, le gouvernement actuel est déterminé à renforcer l'institution.

La République du Costa Rica ne dispose pas seulement d'une plate-forme multi-acteurs, mais de huit comités et commissions techniques qui font office d'espaces communs d'action sur les questions de nutrition au niveau

central. Ces organismes sont redevables dans les domaines suivants : l'allaitement maternel, la santé et la nutrition des écoliers, la sous-nutrition des enfants et des adolescents, les guides nutritionnels, le réseau 5-A-Day (pour une alimentation saine), la valeur nutritionnelle des aliments, les micronutriments et la stratégie pour les maladies chroniques non transmissibles et l'obésité, les programmes alimentaires scolaires et préscolaires et la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Chacun de ces organismes a son propre plan de travail et des objectifs spécifiques, qui sont évalués à la fin de l'année.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La Politique nationale 2011 - 2021 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le Plan national 2011 - 2015 pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont les documents officiels d'orientation des interventions pour l'alimentation et la nutrition dans le pays. Le gouvernement de la République du Costa Rica pour 2014 - 2018 a inclus la composante nutrition comme une priorité dans la section du Plan national de développement portant sur la santé. Les objectifs fixés comprennent une réduction de 2 % de l'obésité pour les enfants de 5 à 12 ans, ainsi que des objectifs spécifiques relatifs à la réduction des maladies chroniques non transmissibles, dont les facteurs de risque apparaissent d'abord dans l'enfance.

Cette année, l'**accord national du Conseil des ministres pour une approche globale de lutte contre les maladies**

**non transmissibles chroniques et l'obésité** a été signé entre, d'une part, le président, 16 ministres et fonctionnaires des institutions gouvernementales de haut niveau et, d'autre part, le Bureau de l'Organisation panaméricaine de la santé en République du Costa Rica intervenant en qualité de témoin.

La République du Costa Rica dispose d'un cadre réglementaire solide pour l'enrichissement des aliments utilisant des micronutriments qui sont déficients dans la population. Ce cadre est le fruit de négociations et d'un plaidoyer opiniâtres entre le ministère de la Santé et l'industrie alimentaire sur la base de preuves scientifiques et des résultats des enquêtes nationales sur la nutrition. Les décrets exécutifs actuels régulent la production de sel, de riz, de sucre, de farine de blé et de maïs, et de lait.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Les programmes et mesures nutritionnelles sont une réponse à la politique nationale de santé et au Plan national de développement de 2014 à 2018, qui prévoit la gestion des ressources et des accords entre les institutions gouvernementales, les milieux universitaires et les ONG.

La Politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la Stratégie et plan d'action de la République du Costa Rica pour la lutte contre les maladies non transmissibles, sont en ligne avec les plans institutionnels et les accords auxquels le pays est partie.

En 2013, un accord de coopération a été signé entre le ministère de la Santé, de l'Agriculture et de l'élevage et l'Institut national du recensement et des statistiques pour créer un système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SINSAN). L'objectif de ce système, qui est actuellement en cours d'utilisation et de renforcement, est de fournir des informations à jour et fiables sur la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques publiques visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Costa Rica.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Bien que le pays finance ses programmes de nutrition par le biais de sources de financement nationales, les fonds sont insuffisants pour couvrir tous les besoins en ressources humaines. En 2015, le pays a débuté un processus d'identification des allocations

budgétaires contribuant à la nutrition et les allocations spécifiques à la nutrition, sur la base de la loi 2014 sur le budget national. Cette loi est à la disposition du grand public et concerne les organes centraux du gouvernement.

Suivre le financement et mobiliser les ressources